



AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que, lors de la séance du 13 janvier 2026, à 19 h, le conseil municipal de Sainte-Clotilde-de-Horton procédera au dépôt d'un avis de motion et d'adoption du 1^{er} projet annonçant la présentation et l'adoption du projet de règlement n° 81-20 concernant la taxation pour l'exercice financier 2026.

Le projet de règlement pourra être déposé et adopté lors d'une séance subséquente du conseil, conformément aux dispositions applicables.

Donné et affiché à Sainte-Clotilde-de-Horton, ce 18^e jour du mois de décembre 2025.

Michael Bernier
Directeur général et greffier-trésorier